

Canada, parce que je connais intimement le bon jugement et le gros bon sens des Canadiens, de ces Canadiens qui vivent dans la province de Québec et qui veulent rester Canadiens. C'est donc sans aucune hésitation que je prévois le rejet de cette démarche séparatiste de René Lévesque et de sa bande de séparatistes.

Par delà cette question ambiguë et trompeuse, par delà tout ce battage de publicité, de propagande et de mise en scène savamment orchestrés par ces irréductibles séparatistes, les bonnes gens verront bien l'objectif ultime du Parti québécois qui est la séparation du Québec du Canada; ils reconnaîtront le danger de s'aventurer trop loin dans ce processus de dislocation du pays, dans cet éternel étapisme à la Claude Morin. Je suis convaincu qu'ils diront majoritairement non le 20 mai prochain.

Monsieur le Président, en 1976 le Parti québécois s'est fait élire à Québec en promettant d'être un bon gouvernement, en promettant de respecter les règles du fédéralisme canadien et de jouer franchement le jeu canadien, en promettant de tenir dans les plus brefs délais un référendum sur l'option première de ce parti, soit l'indépendance du Québec. J'affirme que ce parti n'a tenu aucun de ces trois engagements. Il a été le gouvernement qui a endetté la province de Québec comme jamais aucun autre gouvernement ne l'avait fait auparavant. Il avait pourtant promis la paix dans les relations ouvrières et on sait jusqu'à quel point les citoyens du Québec ont été victimes de multiples et d'interminables grèves dans les secteurs publics: écoles, hôpitaux, transport en commun.

Ce gouvernement plus que tout autre a eu une attitude arrogante, cavalière, envers l'entreprise privée. Il a chassé les compagnies du Québec, il a empêché les compagnies de venir s'établir au Québec et, par le fait même, fait perdre des milliers d'emplois à des travailleurs du Québec. Loin de jouer le rôle du fédéralisme canadien, M. René Lévesque est venu faire le pitre à des conférences fédérales-provinciales en boudant ou en claquant les portes. Et on a vu cela non seulement à une, mais à deux conférences fédérales-provinciales successives. Il n'a pas joué le jeu du fédéralisme canadien comme il avait promis de le faire. Son ministre M. Claude Morin et son *peddler* de tintins M. Yves Michaud ont cultivé la diplomatie mondiale et se sont proprement comportés comme si le Québec était déjà un pays différent du Canada.

Et, finalement, il a fallu attendre presque quatre ans avant de tenir le référendum, et il a fallu non seulement attendre presque quatre ans, soit trois ans et demie avant que ce référendum ait lieu au Québec, mais la question claire et précise de l'indépendance du Québec n'est même pas posée à l'occasion de ce référendum. Non seulement cette question claire et précise n'est-elle pas posée, mais on a même le toupet d'ajouter dans cette question qu'il y aura probablement un autre référendum un peu plus tard. C'est carrément de la duperie, de l'abus de pouvoir envers la population du Québec.

Je dis que ce gouvernement, qui avait pris des engagements très précis à la veille des élections de 1976, a trahi ses engagements et s'est comporté de façon trompeuse envers la population. Aujourd'hui, à la veille de ce référendum, nous ne

L'ajournement

pouvons pas avoir confiance à ce gouvernement qui demande un mandat alors qu'on sait très bien qu'à la première occasion il va trahir ce mandat qui pourrait lui être donné par la population de la province de Québec. Monsieur l'Orateur, je vois qu'il est maintenant 10 heures, si vous me le permettez, je continuerai mon exposé demain.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

LA DISPONIBILITÉ D'EMPLOIS DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur l'Orateur, à l'heure actuelle en Ontario un certain nombre de travailleurs—en fait, un grand nombre de travailleurs—sont aux prises avec de graves problèmes et à ce sujet, j'ai posé au ministre deux questions. Premièrement, est-il ou non en mesure de fournir à la Chambre des renseignements relatifs aux conditions et garanties arrêtées au moment où le gouvernement fédéral a accepté de garantir des crédits de 68 millions de dollars à la compagnie Ford? Deuxièmement, j'ai demandé au ministre quel genre de mesures il entend prendre afin que les travailleurs ontariens victimes de ces temps difficiles puissent au moins compter sur une certaine forme de soutien.

● (2200)

Dans cette province, l'industrie automobile est en très mauvaise posture. A compter d'aujourd'hui, le projet d'usine de pièces de Windsor est relégué aux oubliettes. L'usine ouvrira peut-être un jour, mais rien n'est moins sûr. Neuf cents employés se retrouveront sans travail. A Oakville, siège d'une autre usine Ford, on supprimera un poste de travail, ce qui se traduira par la mise à pied de 1,500 travailleurs. En tout dans la province, quelque 20,000 travailleurs de l'automobile sont en chômage ou sur le point de l'être. Cela ne tient pas compte des répercussions des ennuis de Chrysler et de l'effet d'entraînement qu'auront les fermetures d'usines de Ford et de Chrysler sur les entreprises connexes et les fournisseurs directement reliés à ces deux grandes compagnies.

La réponse du ministre ne me satisfait nullement puisqu'il n'a pas pu me dire quelles étaient les garanties qui figuraient dans l'entente prévoyant de verser à la compagnie Ford 68 millions de dollars provenant des contribuables. Pour pouvoir me le dire, il fallait qu'il ait la permission de la société. Il est ridicule de penser que, dans une entente commerciale, la personne qui fournit les fonds puisse ne pas avoir le droit de savoir immédiatement quelles sont les garanties qu'on lui offre et qu'un organisme public, comme c'est le cas, ne puisse pas rendre des comptes aux contribuables et leur dire quel genre d'engagements il a obtenu au moment où les garanties ont été données ou le contrat signé.